

COMMUNAUTE DE COMMUNES SPELUNCA-LIAMONE

Nombre de conseillers

- en exercice	50
- présents	26
- pouvoirs	12
- abstentions	1
- votants	38
- pour	30
- contre	7

OBJET : APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SORRU IN MUSICA POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'EVENEMENT 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit septembre.

Le conseil communautaire de la communauté de communes Spelunca-Liamone étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur COLONNA François,

Etaient présents :

Azzana : ANTONIETTI Marie Josée,
Calcatoggio : CAMPINCHI Jean-Laurent, DONZELLA Daniel
Cargèse : FRIMIGACCI Lucie, PERONI FRIMIGACCI Emmanuelle, PAOLI Jean-Paul,
Coggia : COGGIA François, COGGIA Jean-Dominique,
Cristinacce : VERSINI Antoine,
Letia : CHIAPPINI Angèle,
Marignana : CECCALDI Mathieu,
Murzo : PAOLI François
Osani : ALFONSI François,
Ota : DE PIANELLI Pierre-Paul, GAUDENS Xavier,
Piana : CASTELLANI Pascaline, ORSINI Ange-Marie
Poggiolo : PINELLI Jean-Laurent,
Rezza : POMPONI Paul François,
Rosazia : POLI Ange-Xavier,
Salice : GIORDANI Jean Pierre,
Serriera : LECA Barthélémy
Soccia : BARTOLI Jean-François,
Vico : COLONNA François, FONDEVILLE Jean-Pierre, CIANELLI Louis, ZANNIER Mario,

Avaient donné pouvoir :

Calcatoggio : CHIAPPINI Charles à CAMPINCHI Jean-Laurent,
Cargèse : GARIDACCI François à FRIMIGACCI Lucie, ALESSANDRI Jérôme à PAOLI Jean-Paul, ALESSANDRI Stéphanie à PERONI FRIMIGACCI Emmanuelle, POGGI Dominique à ALFONSI François,
Coggia : CERVIOTTI Jean-Louis à COGGIA Jean-Dominique,
Guagno : COLONNA Paul à BARTOLI Jean-François,
Orto : RUTILY Nicolas à COGGIA François,
Partinello : CARDI Christian à LECA Barthélémy
Pastricciola : LECA Stéphane à POMPONI François,
Renno : MATTEI FAZI Joselyne à CASTELLANI Aline,
Vico : KALPAKIS Pierre à ZANNIER Mario,

Etaient absents :

Ambiegna : MARCHI Jean-Michel,
Arbori : CHIAPPELLA Paul
Arro : ANGELINI Christian,
Balogna : GRISONI Dominique,
Cannelle : PARAVISINI François,
Casaglione : ALFONSI Ours-Pierre, MORATI Lucien,
Evisa : GIANNI Jean-Jacques,
Lopigna : NEBBIA Alain
Sant'Andrea d'Orcino : LECA Réjane,
Sari d'Orcino : PINELLI Michel,

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil communautaire.

Madame CHIAPPINI Angèle ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Le Président dépose sur la table du Conseil la demande de subvention de l'Association SORRU IN MUSICA pour l'organisation de festivals de musique sur le territoire Ouest-Corse.

Le Président propose d'attribuer une subvention à cette association à hauteur de 10 000€.

Il précise que cette subvention fera l'objet d'une convention avec l'association SORRU IN MUSICA.

Monsieur PAOLI François se retire du vote.

Le conseil communautaire :

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le président,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 euros à l'association SORRU IN MUSICA.

Autorise le Président à signer la convention attributive de subvention ci-annexée et toutes pièces relatives à la réalisation de cette affaire.

Certifiée exécutoire par Monsieur COLONNA François, président, compte tenu de sa transmission en préfecture le 2 octobre 2020.

Nota : Le président certifie que la convocation légale du conseil communautaire avait été faite le 21 septembre 2020.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Bastia à compter de sa notification. Pour les personnes morales de droit privé, le Tribunal Administratif pourra être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Le président

A blue circular official stamp of the Corsican Community is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'Communauté de Corse du Nord-Ouest' and 'Président'. The signature is a blue ink scribble over the stamp.